





DCLL
11247

6011 GAUX*
ya 66 P d
h 66 P d
m 0 6 W d

Par le Père J. Casset.

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE
DU JAPON.

Par Mr l'Abbé de T.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez ESTIENNE MICHALLET, premier
Imprimeur du Roy, rue S. Jacques, à l'Image
S. Paul, près la Fontaine S. Severin.

M. D C. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTE.



P R E F A C E

*Sur la créance qu'on doit à cette Histoire :
Et pourquoy l'on n'y rapporte point
de Miracles.*

L m'est tombé depuis quelque temps un Livre entre les mains, que j'ay lû avec beaucoup de plaisir, & qui m'a donné une haute idée de nostre Religion: C'est l'Histoire Ecclesiastique du Japon, composée par le Pere Solier de la Compagnie de JESUS. Le sujet en est grand, les actions sublimes, les aventures surprenantes & admirables.

Il est vray qu'elle est écrite d'un style un peu suranné: mais j'ay trouvé tant de beautez & tant de richesses sous ces vieilles expressions, que je ne puis comprendre comment on a pû differer jusqu'à present à luy donner un nouveau lustre, & à luy rendre cet air de jeunesse que le temps luy a enlevé.

J'ay tâché d'y porter les meilleurs Historiographes de ce temps: mais les voyant tous attachez à d'autres ouvrages, j'ay crû qu'on ne me sçauroit pas mauvais gré, si j'entreprendois de l'écrire d'un style simple & naturel, qui est celuy de la verité. J'espere que les curieux en seront satisfaits, les gens de bien édifiez,

P R E F A C E.

les Catholiques confirmez dans la Foy, les incredulés convaincus de la verité de nostre Religion, les lâches animez à la vertu, & les parfaits embrasez d'un desir ardent de porter aux Pais les plus éloignez la lumiere de l'Evangile.

On se défie, avec raison, de la bonne foy d'un Voyageur qui vient d'un Pais éloigné, & qui en raconte des merveilles: car un homme ne craint gueres de mentir, quand son mensonge plaist, & qu'il ne peut estre convaincu d'imposture. L'Histoire que j'écris contient des aventures arrivées aux extrémitez de la terre, si grandes & si surprenantes, qu'elles pourroient passer pour des fables, si je n'avois des garands d'une fidelité irreprochable. J'ose assurer sans temerité, qu'après l'Histoire Sainte, il y en a peu qui meritent plus de créance que celle-cy. On en fera persuadé, comme j'espere, lorsque j'auray marqué les sources d'où je l'ay puisée.

Je l'ay tirée premierement en partie des Lettres de saint François Xavier, qui a le premier presché la Foy dans le Japon, & qui raconte ce qu'il a vû & ce qu'il a fait dans ce Pais.

Secondement je l'ay dressée sur les relations de plusieurs saints Prelats, qui ont esté choisis par le S. Siege pour gouverner cette Eglise naissante, & qui luy ont envoyé des informations juridiques, faites sur la deposition d'un grand nombre de témoins, tous gens d'honneur & de probité, qui ont attesté par serment la verité des choses qu'ils ont rapportées.

En troisieme lieu, je l'ay recueillie des Lettres annuelles de plusieurs saints & sçavans Religieux, qui ont abandonné leur pais & tout ce qu'ils avoient de

P R E F A C E.

plus cher au monde, pour aller planter la Foy dans un Pais situé aux extrémitez de la terre, & pour y gagner la couronne du martyre. Après avoir travaillé les trente & les quarante années à la conversion de ces Idolâtres, ils ont envoyé au Pape & au General de leur Ordre un recit exact de ce qu'ils ont fait, de ce qu'ils ont vû, de ce qu'ils ont appris de gens dignes de foy. On ne peut, ce me semble, sans une extrême injustice, soupçonner de mensonge des personnes d'une si grande sainteté, & croire qu'ils ont voulu imposer au Chef de l'Eglise, à leurs Superieurs & generalement à toute la terre, ayant ordre d'écrire fidelement & sincerement ce qui se passoit sur les lieux où l'obeissance les avoit envoyez.

Mais ce qui met cette Histoire hors de tout soupçon de fausseté, c'est qu'elle a esté recueillie, du moins une grande partie, des Lettres & des Relations de plusieurs saints Religieux qui ont souffert le martyre dans le Japon. Je compte entre ces illustres témoins de la verité le Pere Charles Spinola, dont le nom fait connoistre le sang, & dont la Vie qu'on a donné au public, découvre les vertus incomparables. Ce grand Religieux qui a esté trois ans entiers dans une prison affreuse, & qui fut ensuite brûlé vif pour la défense de la Foy, ayant eu ordre de ses Superieurs de faire un recit fidele & attesté juridiquement par quantité de témoins, de ce qui se passoit dans ce Pais, où il travailloit depuis plusieurs années, a envoyé à son General une Relation exacte & sincere de ce qui est arrivé de son temps, & dont il a esté luy-mesme témoin. Il me semble qu'il n'y a pas lieu de se défier de la bonne foy d'un témoin de ce caractere.

P R E F A C E.

Plusieurs autres Religieux qui ont blanchi dans les travaux d'une Mission si penible, & dont la vie passée au milieu de plusieurs sanglantes persecutions, peut estre appellée un continuel martyre, nous ont encore fourni les Memoires dont cette Histoire est composée. Ils ont presque tous esté Superieurs & Provinciaux de la Compagnie de JESUS dans le Japon, & quelques-uns ont administré l'Evêché de cette Eglise par ordre du S. Siege.

Le P. Louis
Froez.
Le P. Or-
gantin.
Le P. Fran-
çois Cabral
Le P. Pierre
Gomez.
Le P. Ale-
xandre Va-
lignan.
Le P. Pierre
Martinez.
Le P. Fran-
çois Passi.

Enfin j'ay recüeilli ce que j'ay écrit dans cet Ouvrage de l'Histoire de la Compagnie de JESUS, composée par les Peres Orlandin, Sachim & Poussine. Du Pere Trigault qui a fait plusieurs fois le voyage des Indes, dans un Livre qui a pour titre, *Le Triomphe des Martyrs du Japon*. Du Pere Maffée & du Pere Jarric dans leur Histoire des Indes Orientales. Du Pere Guzman, qui a rapporté tout ce qui s'est passé dans le Japon jusqu'au commencement de nostre siecle. Du Pere Marini dans son Voyage de la Chine. Du Pere Pigneira, qui a décrit la fameuse persecution qui dure encore à present. Du Pere Bolandus dans le Martyre de trois Religieux de son Ordre, arrivé le 5. de Fevrier en l'année 1597. Du Pere Bartholi dans son Asie & dans Histoire particuliere du Japon, & de plusieurs autres Auteurs Anonymes, jusqu'à ceux des Protestans Anglois & Hollandois que j'ay lus fort exactement, & d'où j'ay tiré ce que j'ay trouvé de plus conforme aux Lettres annuelles des Missionnaires de ce Pais-là.

Le Pere Solier de la Compagnie de JESUS a tout ramassé dans un Corps d'Histoire qu'il a distingué par années, depuis l'an 1542. jusqu'à 1624. J'avois dessein de le suivre pas à pas comme un guide judicieux & fi-

P R E F A C E.

delle : mais deux choses m'en ont détourné. La premiere, c'est qu'il fait entrer dans son Histoire quantité de petites choses, qui sont à la verité d'édification, mais qui avilissent les grandes, & qui ne sont pas au goust de ce siecle. La seconde, c'est qu'écrivant des Annales, il est obligé de parcourir chaque année soixante & six Royaumes, pour recüeillir ce qui s'y est passé, ce qui a deux inconveniens. L'un, que cet amas de tant de choses differentes qu'il faut démesler, fatigue le Lecteur & charge sa memoire. L'autre, que ces recits annuels l'obligent de couper par morceaux une Histoire qu'il a commencée, & de la quitter souvent pour en entamer une autre, ce qui chagrine l'esprit qui en veut voir le progrès & la fin.

Pour éviter ces inconveniens, je me suis dispensé de cette fâcheuse servitude des temps, & je pousse une Histoire qui est arrivée dans un Pais jusqu'au bout. Que si elle dure plusieurs années, je la conduits jusqu'à un terme où l'esprit soit content, & où il puisse se reposer en attendant qu'elle revienne. Cependant je n'oublie pas de marquer les années, sçachant bien que sans cette connoissance, l'esprit marche comme dans un Pais perdu & s'égare à chaque pas.

J'ay aussi poursuivi l'Histoire du Pere Solier, qui finit en l'année 1624. jusqu'au temps où nous sommes, sur tous les Memoires que j'en ay pû trouver. Et parce que c'est le devoir d'un Historien qui parle d'un Pais, d'en donner quelque connoissance à ceux qui ne l'ont pas; j'ay tracé d'abord le plan du Japon, & j'informe mon Lecteur de l'estat temporel & spirituel de cet Empire.

Il y a quelque chose qu'on me pourra ce semble

P R E F A C E.

justement reprocher, c'est que je n'ay pas rapporté les miracles que Dieu a faits dans ce País infidelle, pour y établir la Foy : car il est hors de doute que saint François Xavier en a fait un grand nombre, qui ont esté verifiez par des procedures juridiques, dressées avec toute la diligence & l'exactitude possible, dont les Protestans mêmes ne disconviennent pas. Monsieur Hacluuit Ministre Anglois dans le second Volume des premieres navigations, fait l'éloge de ce saint homme, (c'est comme il le qualifie) & parle avec admiration de ses vertus & de ses miracles qu'il reconnoist de bonne foy. Le Pere Bartholi les a recüeillis dans un petit Livre qui a pour titre, *Les Miracles de saint François Xavier*, & que le Pere Pardie a traduits en nostre Langue. Il y ajouté un discours sur la créance des Miracles, digne de son esprit & capable de convaincre les plus incredules.

Il se trouve
à Paris
chez Mi-
chel Petit,
rue saint
Jacques, à
la Toison
d'or.

Outre les Miracles de cet Apostre du nouveau monde, le Pere Solier en rapporte un fort grand nombre que Dieu a faits presque chaque année, non seulement par les Religieux Missionnaires : mais encore par des Neophytes, & ce qui est admirable par des Bonzes convertis, qui estoient auparavant les Ministres des faux Dieux & les ennemis declarez de la Religion Chrétienne. La sainteté des Prelats & des Religieux que j'ay citez, qui en ont fait les informations selon les regles, ne nous permet pas d'en douter.

Et certes s'il m'est permis de raisonner comme a fait saint Augustin sur un semblable sujet, il est impossible qu'un petit nombre de Religieux étrangers qui ont presché la Foy dans soixante & six Royaumes, dont le Japon est composé, ayent pu convertir en fort

peu

P R E F A C E.

peu d'années plus de quatre cens mille Idolâtres, attachez furieusement à leurs superstitions, & qu'ils ayent persuadé à tant de Rois infidelles, à tant de Princes impies, à tant de Bonzes sçavans, superbes & interessez, des veritez si dures à croire & si difficiles à pratiquer, telles que sont celles de l'Evangile : Et cela d'un air dégoutant, d'une maniere contrainte & d'un style barbare, ne sçachant pas bien leur Langue, qui est tres-difficile à apprendre & à prononcer.

C'est le sentiment de tous les Docteurs, fondé sur l'Ecriture Sainte, que les Miracles sont necessaires pour établir solidement la Foy dans l'esprit des Infidelles : car la Religion Chrétienne demandant une fermeté inébranlable & une préparation d'esprit à souffrir toutes sortes de tourmens pour sa défense, elle doit s'appuyer sur des fondemens solides, & estre soutenuë par des preuves, que ni la subtilité des Philosophes, ni l'artifice des Orateurs, ni la rage des Demons, ni les efforts de tous le Tyrans ne puissent ébranler. Or il n'y a que deux sortes de preuves qui puissent donner cette fermeté à nostre esprit : L'une est l'évidence de l'objet; l'autre la revelation divine. Les objets de la Foy n'estant pas évidens, il faut necessairement pour en établir la créance, que Dieu les appuye de son autorité : Par consequent qu'il fasse des miracles qui surpassent les forces de la nature. Car ce n'est pas assez que Dieu nous parle & nous revele une chose; il faut encore que nous soyons assurez que c'est luy qui nous parle, & non pas quelque esprit de mensonge : autrement nostre Foy seroit toujours timide & chancelante, la revelation qui en est le fondement n'estant pas certaine. Puisque donc il n'y a que les

Tome I.

e

P R E F A C E.

Miracles qui nous puissent assurer qu'elle est de Dieu, il est évident qu'ils sont nécessaires, pour persuader aux Infidèles que les veritez qu'on leur presche sont certaines & infaillibles.

Aussi quand Dieu envoya Moïse signifier à son peuple qu'il alloit le délivrer de la servitude d'Egypte, ce sage Legislatteur luy demanda des marques sensibles de sa Mission, en luy representant que s'il disoit qu'il venoit de sa part, il ne seroit pas crû sur sa parole. Et alors Dieu luy mit en main cette verge miraculeuse avec laquelle il fit tant de prodiges, qui furent comme le sceau de la Divinité & des lettres de créance qui autorisoient sa Mission.

JESUS-CHRIST nostre Seigneur tout Dieu qu'il estoit, prouva la sienne aux Juifs de la même maniere. *Si vous ne voulez pas*, leur disoit-il, *croire à ma parole, croyez du moins à mes œuvres. Les Miracles que je fais, rendent témoignage que je suis envoyé de Dieu.* Il ajoûte qu'ils seroient excusables de ne pas croire, s'ils n'avoient pas vû les prodiges qu'il avoit faits.

C'est encore avec ces marques d'autorité qu'il envoya ses Apostres après sa Resurrection prescher son Evangile à toutes les Nations de la terre. Saint Luc rapporte les Miracles que saint Paul a faits, dont il a esté témoin. Et c'est l'un des motifs qui attachoit le grand saint Augustin inseparablement à la Religion Catholique, comme il le declare luy-mesme. Ce sont-là les marques & les preuves que les Docteurs de l'Eglise ont toujours exigé des Heretiques pour autoriser leur Mission extraordinaire, dont ils ont voulu se prévaloir: Entre autres S. Irenée qui reproche à ceux de son temps, qu'ils n'en faisoient pas comme les Ca-

P R E F A C E.

tholiques qui ressuscitoient des morts, dont plusieurs, dit ce grand Prelat, ont vécu & perseveré plusieurs années avec nous. Erasme reproche le même à ceux de nostre siecle: c'est pour cela qu'on les traite avec justice de fourbes & d'imposteurs.

Or si les Miracles sont nécessaires pour établir la Foy dans un País infidelle, qui doutera que les Missionnaires du Japon n'en ayent fait? Ne puis-je pas dire d'eux ce que saint Augustin dit des Apostres, qu'on prouve qu'ils ont fait des Miracles en niant qu'ils en ayent fait? car c'est la plus grande de toutes les merveilles que douze pescheurs, je dis le même de douze pauvres étrangers, méprisez & haïs des Japonnois, ayent pu convertir sans miracle, en si peu de temps, tant de milliers d'Infidèles, & sanctifier le peuple le plus vicieux & le plus corrompu qui fut dans l'Univers. Il est donc hors de doute que Dieu a fait des choses miraculeuses dans le Japon pour donner créance à son Evangile, puisque ces peuples l'ont embrassé avec tant d'ardeur, & qu'ils ont mieux aimé souffrir les tourmens les plus horribles de la nature, que de l'abandonner.

Si cela est, on a sujet raisonnable de s'étonner que j'aye supprimé ces prodiges qui font tant d'honneur à nostre Religion, & que je n'en aye rapporté que deux ou trois de saint François Xavier, qui sont dans le procès de sa canonisation. Je répond sans déguisement, que d'un grand nombre que raporte le Pere Solier, j'avois choisi les plus évidens & les plus incontestables: mais que des gens fort sages m'ont conseillé de les ôter, pour condescendre à la foiblesse de quelques delicats du siecle, à qui ces recits merveil-

Sane etiam, quemadmodum diximus, & mortui resurrexerunt, & perseveraverunt nobiscum multis annis. L. 2. adverb. Haret. c. 57.

P R E F A C E.

leux ne plaisent pas, & qui se dégoûteroient d'un Livre s'ils y trouvoient un miracle en leur chemin.

Il faut confesser que c'est un siecle admirable que le nostre. On dit que son goût commence à se perfectionner, & qu'en toutes choses on va presentement au bon sens. Il me semble qu'on pourroit dire avec plus de justice, qu'il empire tous les jours, & qu'on va d'un grand pas à l'infidelité & au libertinage. Car ce bon goût de nostre siecle consiste à donner tout à la nature & rien à la grace; à ne rien croire que ce que l'on comprend; à mesurer la puissance de Dieu sur la foiblesse de son esprit; à rejeter les Miracles comme des erreurs populaires & des illusions des sens, & à traiter de fables tout ce qu'on lit de merveilleux dans la Vie des Saints. S'il n'y avoit que les libertins qui fussent dans ces sentimens, je ne m'en étonnerois pas: mais ce qui est déplorable, c'est que des gens d'esprit & de vertu commencent à goûter & à approuver ces maximes dangereuses. Ils s'imaginent que cela facilitera la conversion des Heretiques, qui ne peuvent souffrir nos Miracles, parce qu'il ne s'en fait pas chez eux, & que ce sont autant d'arrests du Ciel qui condamnent leur Reforme.

Je suis surpris que des personnes si sages & si éclairées ne voyent pas que sous pretexte de Religion ils ébranlent les fondemens de la Religion, & que pour n'estre pas credules, ils se mettent en danger de devenir impies. En effet, n'a-t-on pas montré qu'il n'y a point de Religion sans foy? ni de foy sans revelation? Et que la revelation ne peut estre reconnüe & manifestée que par les Miracles?

De plus l'invocation des Saints est un point essen-

P R E F A C E.

tiel de nostre créance, qui distingue les Catholiques des Calvinistes. Or on n'invoque jamais publiquement les Saints, s'ils ne sont canonisez; & on ne les canonise point, que Dieu n'ait attesté leur sainteté par quantité de prodiges, qu'on examine avec tout le soin & toute l'exactitude possible. Ainsi supprimer les Miracles, c'est abolir le culte & l'invocation des Saints. Ce n'est donc pas le moyen de convertir les Heretiques; mais c'est une adresse pour pervertir les Catholiques. Ce n'est pas les faire venir de nostre costé, mais c'est nous ranger du leur. Pour moy je suis persuadé qu'un seul Miracle prouvé dans les formes, est plus capable de ramener nos égarez à la Communion de l'Eglise, que le raisonnement des plus habiles Docteurs: car Dieu ne pouvant attester ni l'impiété ni le mensonge; s'il fait des coups de sa puissance, pour autoriser la sainteté de ceux qui meurent dans l'Eglise Romaine, il faut conclure que c'est la véritable Eglise, & par une suite nécessaire, qu'il n'y a que dans sa Communion qu'on se peut sauver.

C'est de cette preuve que le grand S. Augustin s'est servi pour convaincre les Payens de la verité de nostre Religion: car il rapporte dans le plus sçavant de tous ses Ouvrages, un grand nombre de Miracles, qu'il a ^{Civit. Dei.} vûs, dit-il, de ses yeux, qui sont arrivez à Milan où ^{L. 22.} il estoit, à Carthage, à Rome, en son Diocese, en sa ville Metropolitaine, dans son Eglise, devant une multitude innombrable de personnes. Et le nombre, dit-il, de ces prodiges est si grand, qu'il en eût pû composer un gros Volume.

Saint Gregoire le Grand & saint Paulin deux illustres Prelats pour leur sçavoir, leur prudence & leur

P R E F A C E.

sainteté, en rapportent de merveilleux qui se sont faits dans leur Eglise Cathedrale, en leur presence & devant une infinité de personnes. Ils marquent le temps, les lieux & les personnes à qui les choses sont arrivées. Les éclairez de nostre siecle traiteront-ils ces grands hommes de bonnes gens? ont ils plus de sçavoir & de discernement qu'eux? Appelleront-ils Irenée un visionnaire, lequel rapporte qu'il a vécu plusieurs années avec des morts ressuscitez? Et s'il s'est fait des miracles de son temps, pourquoy ne s'en fera-t-il pas au nostre? Est-ce que la main de Dieu est racourcie? N'y aura-t'il pas toujourns des Saints sur la terre? L'Eglise n'aura-t-elle pas jusqu'à la fin du monde assez de lumiere & assez d'autorité pour les canoniser? Il faut donc qu'il se fasse des miracles, puisqu'elle ne les canonise plus sans cela.

Je ne sçay qui a voulu introduire ce libertinage dans le monde, & élever l'Empire de la raison sur les ruines de la Foy. Quelques-uns estiment que c'est une cabale d'impies, qui n'ayant point de Religion & ne voulant point soumettre leur esprit au joug imperieux de la Foy, couvrent leur incredulité du titre specieux de bon sens, ne voulant point d'autre regle de leur créance que le raisonnement humain. D'autres attribuent ces dangereuses maximes à de faux convertis & à des Heretiques déguisez. D'autres à quelques prudens du siecle, qui sçachant qu'il y a des miracles supposez, & craignant de passer pour des esprits foibles s'ils donnent dans le sens vulgaire, se font un honneur & un merite de n'en point croire du tout, pour se distinguer du commun, & pour ne pas tomber dans l'erreur d'une fausse créance.

P R E F A C E.

Mais si cette conduite est raisonnable, il ne faut plus qu'ils ayent de commerce avec le reste des hommes, puisqu'il n'y en a point qui ne leur en puisse faire acroire. Ils ne doivent plus ajoûter foy à aucune nouvelle, ni donner créance à aucun Historien, principalement aux Profanes, qui sont d'une méchanceté & dévoüez à la faveur & à l'intérest. Quel homme plus sage, plus judicieux & plus sçavant que saint Augustin? Où trouvera-t'on un esprit plus fort & plus penetrant que le sien? Vous dites qu'il y a de faux miracles: Je l'avouë; mais vous prouvez par-là qu'il y en a de vrais: car il n'y en auroit point de faux s'il n'y en avoit de vrais; ni de faux Hector, s'il n'y avoit un vray Hector, comme dit sagement le même saint Augustin.

Après tout je ne vois rien de plus foible que le raisonnement de ces incredules. Il n'est fondé que sur des negatives, dont les plus stupides sont capables. Je n'ay pas vû cela, donc cela n'est pas; cela arrive rarement, donc cela n'arrive jamais. Est-ce que les sens sont les juges de nostre Foy? ou que les yeux d'un saint Augustin ne sont pas aussi bons que ceux d'un libertin? Un homme pour estre Saint, est-il devenu foible & de legere créance? Qui juge mieux des choses, que ceux qui sont sans passion? Mais quelle sorte de raisonnement d'admettre des miracles en general, & de n'en reconnoistre aucun en particulier? J'avouë qu'il ne faut pas croire legerement: mais faut-il estre aheurté sans raison, principalement en matiere de Foy, qui demande des soumissions aveugles & des Sacrifices de nostre raison aussi bien que de nos sens.

Je sçay ce que dit saint Paul, que les signes ne sont

P R E F A C E.

que pour les Infideles : c'est pour cela que Dieu en faisoit frequemment dans les premiers siecles, & qu'il en fait rarement au nostre qui est si éclairé. Mais c'est aussi ce qui nous oblige de croire qu'il en a fait dans le Japon, puisqu'il n'y eut jamais de nation plus aveugle que celle-là, & qu'elle en avoit un extrême besoin pour renoncer à ses superstitions, & pour embrasser une Religion si opposée à la sienne.

Je ne veux pas pousser cette matiere plus loin. Ce m'est assez d'avoir répondu au reproche qu'on me pouvoit faire, de n'avoir pas rapporté dans mon Histoire les miracles que Dieu a faits pour la conversion de ces Peuples, contre la coûtume de tous les Historiens sacrez. qui se sont acquitez religieusement de ce devoir. Quelques raisons que j'aye apportées de ma conduite, je seray ravi qu'elle soit improuvée, & je me feray toujours un tres-grand plaisir de souscrire en ce point à ma condamnation.

Au reste pour obeïr au decret du Pape Urbain VIII. je declare que s'il m'arrive de qualifier de Saints & de Martyrs ceux qui ont souffert la mort dans le Japon, je ne pretends point prévenir le jugement du S. Siege: mais j'entends par le nom de Saints, des personnes signalées en vertu, & par celui de Martyrs, des Catholiques que les Infideles ont fait mourir, parce qu'ils n'ont pas voulu renoncer la Foy.

TABLE

ARGUMENS
DES LIVRES CONTENUS
dans ce premier Volume.

NOTICE DU JAPON,
cù l'on declare les mœurs & les coûtumes du País page 1

LIVRE PREMIER.

ARGUMENT.

Quelques Marchands Portugais amenant à saint François Xavier un Japonnois bourrelé dans sa conscience. Le Pere prend resolution d'aller prescher l'Evangile en son país. Il y arrive après avoir surmonté tous les obstacles formez par les hommes & par les demons. Il est receu favorablement du Roy de Saxuma, puis persecuté par les Bonzes qui l'obligent de quitter le pays, & d'aller au Royaume de Firando où il presche avec grand fruit. Il dispute contre les Bonzes en presence du Roy d'Amanguchi, & de sa Cour. Il s'en va à Meaco, siege de l'Empire, pour obtenir la permission de prescher dans tout le Japon. Il fait le voyage à pied avec des peines extremes. N'ayant pu avoir audience de l'Empereur il s'en retourne à Amanguchi, où il a de grandes conferences avec les Bonzes, en presence du Roy, sur les articles de nostre Foy. Difficultez proposées à saint François Xavier contre nostre Religion. Pourquoi le Saint n'a point mis ses Réponses par écrit. page 55

LIVRE II.

ARGUMENT.

Saint François Xavier quitte Amanguchi pour aller au Royaume de Bungo. Les Portugais luy persuadent de paroistre avec éclat devant le Roy. Sa marche & son entrée pompeuse dans le Palais. Le Roy

i